position à la Chambre se sont révélés pour le gouvernement un obstacle plutôt qu'une aide, en ce qui concerne sa lutte contre l'inflation.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur . . .

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je donnerai la parole au chef de l'opposition dans un instant, mais je me demande si nous ne nous lançons pas dans un débat et si nous ne devrions pas dans un moment aborder un autre sujet.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, en toute déférence, je crois que nous avons fait quelques progrès sur le sujet. Je demande simplement au premier ministre s'il n'a pas dans le passé donné l'impression que le refus d'inclure des membres des partis de l'opposition découlait d'un accord avec les provinces, alors qu'il révèle maintenant qu'il s'agit uniquement d'une décision du gouvernement.

M. l'Orateur: A l'ordre.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'INFLATION—ALLÈGEMENT DU FARDEAU FISCAL

[Français]

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Pour venir en aide aux consommateurs, aux prises avec la régression économique, le gouvernement américain réduisait récemment sa surtaxe dite «vietnamienne». Le très honorable premier ministre pourrait il dire à la Chambre s'il songe à alléger le fardeau fiscal des Canadiens et, dans l'affirmative, de quelle façon il entend procéder?

M. l'Orateur: Il me semble que la question de l'honorable député est beaucoup trop générale. S'il désire obtenir une réponse à sa question, il pourrait l'inscrire au Feuilleton.

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

ON SUGGÈRE D'INCLURE LE DROIT DES PRO-VINCES DE CONCLURE DES ENTENTES CUL-TURELLES DANS L'ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

En ce qui a trait à la conférence fédéraleprovinciale, le très honorable premier ministre s'opposerait-il à ce qu'on ajoute à l'ordre du jour de ladite conférence l'opportunité ou le droit pour les provinces de conclure des ententes culturelles avec d'autres pays de même culture? Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je suis étonné de constater qu'un député de l'opposition désire que l'on inscrive des sujets d'ordre constitutionnel à l'ordre du jour de cette conférence. On s'est déjà plaint de ce que le gouvernement et les provinces parlaient trop de la constitution et qu'on voulait des conférences qui n'avaient rien à voir aux questions constitutionnelles. Or, voici qu'on propose la tenue d'une conférence «non-constitutionnelle», et l'honorable député propose qu'on inscrive à l'ordre du jour la possibilité de traiter de la constitution. Cela m'étonne.

M. Valade: A mon avis, le très honorable premier ministre a très mal compris ma question, monsieur l'Orateur. Il s'agit de la discussion avec les provinces, de l'opportunité pour elles d'établir des liens culturels avec d'autres pays de même culture.

LA POLLUTION

LES PHOSPHATES—LA COLLABORATION DES FABRICANTS DE DÉTERSIFS

[Traduction]

M. Bruce Howard (Okanagan-Boundary): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources une question concernant la déclaration qu'il a faite ce matin à la Chambre. Le ministre nous dira-t-il s'il compte s'appuyer sur la collaboration bénévole des fabricants de détergents pour appliquer son programme?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je croyais que ma déclaration était précise, mais elle ne l'était peut-être pas assez.

Une voix: Elle était précise pour les députés de ce côté-ci de la Chambre.

L'hon. M. Greene: Il y a très peu de fabricants de phosphates et de détergents contenant du phosphate et nous trouvons essentiellement les mêmes compagnies des deux côtés de la frontière; il était donc très réjouissant de penser qu'elles pourraient accepter de collaborer bénévolement en s'appuyant sur une auto-discipline pour réduire peu à peu, jusqu'à les éliminer entièrement, les phosphates contenus dans les détergents. C'est pourquoi j'ai essayé cette manière, mais je crains que la persuasion amicale n'ait pas réussi. Je devrai donc avoir recours, semble-t-il, à des mesures plus énergiques.

M. Howard (Okanagan-Boundary): J'aimerais demander au ministre s'il a envisagé la possibilité d'exiger des fabricants de détergents qu'ils impriment sur leurs emballages le pourcentage de phosphate contenu dans leurs produits?